

MESSAGE TRES IMPORTANT DU TRESORIER ANR OISE

Les cotisations :

La suppression de l'aide financière que La Poste nous attribuait chaque année, a rendu inévitable l'augmentation des cotisations.

Désormais, l'association ne fonctionnera qu'avec les cotisations de nos adhérents. Le taux des cotisations est donc modifié à partir du 1^{er} janvier 2023 et devient :

- L'adhésion individuelle : **32€** dont 9€ pour la revue « La voix de l'ANR »
- L'adhésion couple : **46€** dont 9€ pour la revue.

La cotisation 2023 doit être payée avant le 31 mars 2023 par chèque au profit de « ANR Groupe Oise » envoyé à l'adresse de la nouvelle trésorière de l'association :

Madame Nelly Gallopin, 882 rue de la Liberté 60290 LAIGNEVILLE.